## MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE Union - Discipline - Travail

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES** 

Décision No / 0 0 7 4 7 /MENA/DRH du 2 1 AOUT. 2023

portant Mutation de Directeurs Régionaux de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation au titre de l'année scolaire 2023-2024

## LE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Vu : la Constitution :

Vu : la loi n°92-570 du 11 septembre 1992, portant Statut Général de la Fonction Publique ;

Vu : la loi n°95-696 du 07 septembre 1995 relative à l'Enseignement telle que modifiée par la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 ;

Vu: la loi n°2014-451 du 05 août 2014, portant orientation de l'organisation générale de l'Administration Territoriale;

Vu : le décret n°63-163 du 11 avril 1963, portant institution d'une indemnité représentative de frais en faveur des fonctionnaires et agents occupant certains emplois tel que modifié par le décret n°81-642 du 05 août 1981 ;

Vu : le décret n°93-607 du 02 juillet 1993, portant modalités communes d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;

Vu : le décret n°93-609 du 02 juillet 1993 portant modalités particulières d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;

Vu : le décret n°98-740 du 22 décembre 1998, fixant les grades minima d'accès à certaines fonctions de l'État ;

Vu : le décret n°2011-290 du 12 octobre 2011, portant institution du poste de Directeur des Ressources Humaines dans tous les Ministères ;

Vu: le décret n°2015-432 du 10 juin 2015, portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'État et dans les Établissements Publics Nationaux :

Vu : le décret n°2021-456 du 08 septembre 2021, portant organisation du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation ;

Vu: le décret n°2022-269 du 19 avril 2022, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

Vu : le décret n°2022-270 du 20 avril 2022, portant Nomination des Membres du Gouvernement, tel que modifié par le décret n°2022-765 du 30 septembre 2022 ;

Vu : le décret n°2022-301 du 04 mai 2022 portant Attributions des Membres du Gouvernement ;

Vu: l'arrêté n°0028/MEN/CAB du 28 février 2001 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines ;

considérant les nécessités de service ;

## DÉCIDE

<u>Article 1</u>: Les Directeurs Régionaux de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation dont les noms suivent sont mutés, en cette même qualité, conformément au tableau ci-dessous:

N°	MATRICULE	NOM ET PRÉNOMS	GENRE	DRENA D'ORIGINE	DRENA D'ACCUEIL
1	255339L	Vazoumana CISSE	M	SOUBRE	YAMOUSSOUKRO
2	138644H	KOUAKOU Méhou	M	MINIGNAN	BONGOUANOU
3	162325Z	Yahaya SANOGO	М	BONGOUANOU	BOUNA
4	257548Q	COULIBALY Apa Patrice	М	ABIDJAN 3	ABENGOUROU



N°	MATRICULE	NOM ET PRÉNOMS	GENRE	DRENA D'ORIGINE	DRENA D'ACCUEIL
5	253656Q	KOFFI Komenan Hyacinthe	М	GUIGLO	MINIGNAN
6	206448J	PONGATHIE Abraham Sanogo	М	ABIDJAN 1	ABIDJAN 3
7	236964U	TOURE Amina épse KEITA	F	ABENGOUROU	ABIDJAN 1
8	164041S	KLABLE Bi Douabou Paulin	М	BOUNA	BONDOUKOU
9	236937R	DOGBO Gougbo Georges	М	TOUBA	GUIGLO

Article 2 : Les intéressés auront droit aux indemnités et avantages liés à leur fonction ;

<u>Article 3</u>: La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature et qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

## AMPLIATIONS:

MENA /CAB	1
DRH	1
IGENA	1
DRENA	1
CHRONO	1
INTÉRESSÉ (E)	1

